

Organisme enregistré sous le n°54 86 01174 86
auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine
- cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat -
ODPC n°2592

PROGRAMME DE FORMATION

PRISE EN SOIN DES PERSONNES HANDICAPÉES VIEILLISSANTES

MAJ 19/04/2024

Objectifs :

- ❖ Remobiliser les connaissances sur le vieillissement « normal » et le vieillissement avec handicap
- ❖ Comprendre le vieillissement chez la personne en situation de handicap
- ❖ Prendre conscience des risques de maltraitance dans l'accompagnement
- ❖ Adapter les modalités institutionnelles d'organisation de l'accompagnement
- ❖ Appréhender l'adaptation nécessaire des modalités d'accompagnement auprès de la personne
- ❖ Identifier la place et le rôle des familles
- ❖ Aborder les impacts de l'accompagnement de personnes handicapées vieillissantes sur les professionnels

Programme :

Séquence 1 : Connaissances sur la maladie

- ❖ Le vieillissement : rapport au temps, au monde, aux autres, à soi-même.
- ❖ Le handicap : moteur, sensoriel, mental, psychique, cognitif.
- ❖ Le polyhandicap : définition, incidence et spécificités.
- ❖ La définition des personnes handicapées vieillissantes.
- ❖ Le vieillissement pathologique : accroissement des déficiences pré-existantes et apparition de nouvelles déficiences.
- ❖ Les aspects physiques et cognitifs du vieillissement : fatigabilité, difficultés de mémorisation, difficulté d'anticipation, perte de dynamisme et des repères.
- ❖ Le vieillissement des personnes avec une déficience intellectuelle : symptomatologie, observation et troubles associés.

Séquence 2 : Prises en charge spécifiques

- ❖ La typologie des réponses actuelles et problématiques associées : maintien en établissement « généraliste », établissements ou unités spécifiques, EHPAD, MAPHA...
- ❖ Les stratégies liées au projet d'établissement : maintien ou réorientation.
- ❖ Les négligences et insuffisances dans l'accompagnement au quotidien.
- ❖ Les dysfonctionnements dans l'organisation.
- ❖ Les situations de non-respect des droits des personnes.
- ❖ Les facteurs de risques relatifs au management.
- ❖ Les partenariats à développer.
- ❖ L'émergence de dispositifs intermédiaires

Séquence 3 : Adaptation de l'accompagnement auprès de la personne

- ❖ L'adaptation du temps de l'accompagnement et des activités au quotidien.



- ❖ *La nouvelle place des soins.*
- ❖ *La retraite et le projet éducatif adapté : quel lieu de vie ? quelles activités ?*
- ❖ *Les axes de préconisation de l'ANESM, de la HAS, en termes d'intervention auprès des personnes handicapées vieillissantes*
- ❖ *La fin de vie et le deuil*

Séquence 4 : Place et rôle des familles

- ❖ *Le vieillissement de la personne handicapée auprès de familles vieillissantes.*
- ❖ *Le vieillissement des parents avec un enfant devenu handicapé.*

Séquence 5 : Impacts de l'accompagnement de personnes handicapées vieillissantes sur les professionnels

- ❖ *La prévention de l'épuisement professionnel.*
- ❖ *Le changement de sens dans l'intervention éducative.*
- ❖ *La place croissante des personnels de soin.*
- ❖ *La gestion des départs et renoncements.*

Durée :

Prix : 600,00 €

Public : Personnels soignants

Prérequis : Personnels soignants

Moyens pédagogiques :

L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...)

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ *Active et participative*
- ❖ *Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires*
- ❖ *Analyse de situations professionnelles*
- ❖ *Contextualisation-décontextualisation-recontextualisation (en lien avec des situations cliniques au sein de l'établissement)*
- ❖ *Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective*

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.



Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.
Une attestation de fin de formation sera délivrée à chaque participant

Validation : Une attestation de fin de formation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant

Nos formateurs :

Infirmier Santé Mentale

Service d'Accueil et d'urgences Psychiatriques

Prise en soin de patients avec des troubles psychiatriques en crise

Prise en soin de personnes dépendantes

Formation de Formateur (CAFOC Bordeaux)

Formateur Pôle santé GRETA AQUITAINE DE AES

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.

Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr

